

DOSSIER DE CANDIDATURE EXPOSITION REG'ART 2020

28 mars > 5 avril 2020
PALAIS DES PAPES
Avignon





Présentation générale Reg'Art 2020

Informations générales

- > Exposition des Métiers d'Art
- > Lieu : La Grande Chapelle, Palais des Papes en Avignon (prêt de 600 000 visiteurs par an)
- > Dates : du samedi 28 Mars au dimanche 5 Avril 2019 (Coup de Cœur Régional des Journées Européennes des Métiers d'Art en région Provence Alpes Côte d'Azur)

Présentation

Reg'Art est l'aboutissement d'une démarche conjointe de la **Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur** et de la **Ville d'Avignon**, dont l'objectif est de créer un événement rassemblant les réalisations, créations et restaurations des professionnels des métiers d'art. **Le thème de l'exposition 2020 sera « Courbes et Lumières ».**

Conçue comme une **exposition prestige des Métiers d'Art**, Reg'Art se tiendra dans la **Grande Chapelle** située dans le cadre privilégié du **Palais des Papes** :

- Sera présentée, par exposant : une seule pièce (issue d'une création ou d'une restauration), ou un petit ensemble cohérent de pièces. Un descriptif sera apposé près de l'œuvre et son prix pourra être communiqué sur demande.
- Les exposants sélectionnés s'engagent à ne vendre leur pièce qu'à l'issue de l'exposition.
- Le candidat n'est pas tenu d'être présent tout au long de la manifestation. **Sa présence est tout de même vivement conseillée en vue d'une meilleure compréhension de son art par le grand public et pour la mise en œuvre d'une démarche commerciale qui lui est propre, dans l'optique de commercialiser son savoir-faire et la pièce qu'il expose.**

Cette **exposition-vente**, qui regroupera **80 œuvres**, se veut être un levier de développement économique pour les entreprises. A ce titre, un programme riche autour de conférences, de soirées privées et de rencontres professionnelles sera mis en place.

Inscription et sélections

Afin de s'assurer de la qualité de cet événement, toute candidature sera soumise à un **jury de sélection** composé de professionnels, qui se réserve le droit de statuer sur les demandes de participation sans être tenu de motiver sa décision. Celui-ci se réunissant **courant octobre 2019**, la réponse aux demandes de candidature sera transmise par courrier **début novembre**. Un « Dossier

Les candidats souhaitant participer à cette manifestation doivent compléter ce dossier de candidature et le retourner avec le règlement dûment signé par voie postale avant le 18 septembre 2019.

Éléments techniques à prendre en compte

Installation et livraison des œuvres

- Les 24, 25 et 26 mars 2020
- L'acheminement des œuvres vers la Grande Chapelle se fera en dehors des heures d'ouverture du monument au public, à savoir de 18h30 à 9h du matin. Il est à la charge des participants. Une convocation sera jointe au dossier exposant qui vous sera adressé en janvier 2020.
- Seuls les véhicules de **20 m³** maximum et d'une longueur maximale **de 7 mètres** (sans porte-à-faux) peuvent emprunter le cheminement pour se rendre au Palais des Papes.

Durée de l'exposition

- Les 28, 29, 30, 31 mars et les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 avril 2020
- De 9h à 19h

Démontage de l'exposition

- Les 6 et 7 avril 2020
- Enlèvement des œuvres : en dehors des horaires d'ouverture du monument au public, soit de 19h à 9h du matin. Une convocation sera jointe au dossier exposant qui vous sera adressé courant janvier 2020.
- Aucun stockage ne sera accepté après la clôture de la manifestation.

Stationnement

Les véhicules peuvent stationner dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes avant les horaires d'ouverture au public ou devant la porte du Centre de Congrès pour le déchargement de leur matériel, pendant le temps du déchargement **uniquement**.

Déchargement de l'œuvre

- A la charge de l'exposant qui doit prévoir tous les moyens humains ou autre pour l'acheminement de l'œuvre jusqu'à la Grande Chapelle du Palais des Papes
- Seule l'utilisation de chariots à roulettes caoutchoutées est autorisée.
- Protéger les sols et murs, si besoin par des bâches de protection adaptées.
- La configuration du Palais des Papes dans un monument historique ne permet pas la circulation de chariot élévateur. Il est donc indispensable que tout le **matériel puisse être transporté au bras**.



Dimensions à prendre en compte pour l'accès à la Grande Chapelle
(la dimension de votre œuvre devra s'adapter à celles des points d'accès)

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Dimensionnement pour atteindre la Grande Chapelle : **65 marches**

- Dimension de la porte d'entrée de la Grande Chapelle : **largeur 1.30m x hauteur 3.26m**
- Aucun fluide n'est distribué dans la salle

Un dossier exposant reprenant tous les éléments importants (déroulement de l'exposition, jours et conditions d'accès, horaires de convocation pour l'installation et le déménagement, etc.), ainsi que toutes les informations pratiques, vous sera adressé en janvier 2020.



Présentation du candidat

À renvoyer impérativement avant le 18 septembre 2019, le cachet de la Poste faisant foi, à :

Délégation Vaucluse Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Service Développement Économique et Territorial

35, rue Joseph Vernet – BP 40208

84009 AVIGNON Cedex 1

Pour tout renseignement complémentaire, formuler votre demande à :

economie84@cmar-paca.fr ou au 04 90 80 65 42

Conditions d'admission

Reg'Art a pour vocation de mettre en valeur les produits issus de la création ou de la conservation-restauration du patrimoine dans tous les domaines des métiers d'art conformément à la liste fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015 et publiée au journal officiel du 31 janvier 2016. Ils pourront se décliner autour des savoir-faire et des matériaux comme le bois, la pierre, le textile, les fers et les métaux, les cuirs et les peaux, la terre et les autres matériaux composites. Se trouvent ainsi exclu les artistes qui peignent des tableaux sur toiles

Sont admis à concourir :

- les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers,
- les artistes libres,
- les artistes auteurs,
- autres sur décision du jury.

Inscription

Je participe :

- à l'Exposition Prestige Reg'Art
- à l'animation d'une conférence

Nom commercial / Enseigne : _____

Nom du candidat : _____

Prénom du candidat : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____



Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Statut actuel : Artisan
 Artiste libre
 Artiste auteur
 Autre : précisez : _____

N° SIREN : _____

N° Maison des artistes : _____

Joindre un justificatif de moins de 3 mois (extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers, un relevé URSSAF ou un justificatif de la Maison des artistes).

Date de création de l'entreprise : _____

Nombre de salariés : _____

Mail professionnel : _____

Site Internet : _____

Page Facebook _____ Twitter _____

Google + _____ You Tube _____

Titres et qualifications :

- Artisan
- Artisan d'Art
- Maître Artisan d'Art
- Un des Meilleurs Ouvriers de France
- Compagnon
- Entreprise du Patrimoine Vivant
- Autres (précisez) _____

Distinctions, concours, trophées significatifs obtenus par le candidat :

Participation à d'autres expositions ou salons de référence :



Votre métier :

Descriptif de l'activité, des techniques de production et des matériaux utilisés :

Capacité du candidat (formations, diplômes, stages, expériences professionnelles...) : comment avez-vous appris le métier ?

Quels sont vos clients :

Discours commercial de présentation de votre entreprise (cet écrit sera utilisé sur les différents supports de communication déployés pour cette manifestation et pour les visites guidées) :



Observations et précisions permettant d'appuyer votre candidature :



Présentation de l'œuvre prestige

L'œuvre doit avoir un lien avec le thème de l'exposition :

COURBES ET LUMIÈRES

Description de la pièce ou de l'ensemble de petites pièces proposées pour l'exposition

Nom de l'œuvre : _____

Présentation de l'œuvre (cette présentation sera utilisée comme base au panneau d'explication et de valorisation de votre travail auprès du public) :

Etapes de production et techniques utilisées pour la création ou la restauration de cette œuvre (merci de joindre des photographies présentant les différentes étapes (format .jpeg ou .eps, minimum 1 Mo) :

Matériaux employés :



Volume (indiquez la forme et les dimensions du volume dans lequel l'objet peut s'inscrire) :

Poids de l'objet :

Valeur marchande :

Nécessité d'avoir un branchement électrique pour l'œuvre : Oui Non

Supports visuels à fournir : des photos HD (minimum 1 Mo) en couleur.

Crédit photo :

Si l'œuvre n'est pas achevée au moment de la mise en place du comité de sélection, nous vous invitons à nous faire parvenir un croquis de celle-ci et des photographies d'autres créations afin de visualiser la qualité de votre savoir-faire. **Des photographies de l'œuvre retenue devront être envoyées au plus tard le 2 décembre 2019.**



Animation de conférence

Si vous souhaitez animer une conférence, merci de compléter les points suivant :

Titre de la Conférence :

Contenu de la Conférence :

Public visé :

Durée nécessaire :

Matériel nécessaire :

Remarques :

Des propositions de date vous seront adressées dès l'élaboration du programme.

Inscription définitive

Pièces à fournir

- un justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois, à savoir un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers, un relevé URSSAF ou un justificatif de la Maison des artistes
- frais de participation : un chèque de 300 € TTC libellé à l'ordre de la CMAR PACA. Dans le cas où la candidature ne serait pas retenue, le chèque vous sera restitué. L'absence de chèque dans le dossier implique le rejet de la candidature. Si la candidature est retenue, le chèque sera encaissé 3 mois avant la manifestation.
- **5 photos minimum** : de votre/vos pièces, des étapes de fabrication ou de restauration, une de votre atelier, une de vous in situ, sous forme électronique uniquement en haute définition au format « jpeg » ou « eps » (min. 1 Mo).
- Une copie de votre assurance Responsabilité Civile Professionnelle,
- L'autorisation de publication de photo

L'organisateur assure les prestations suivantes :

- mise en place d'une scénographie
- intégration de l'œuvre dans la scénographie
- réalisation d'un panneau présentant l'entreprise et l'œuvre
- assurance de l'œuvre pendant l'exposition, **à l'exception du vol à la tire qui ne peut être couvert**
- signalétique de l'ensemble de l'exposition,
- campagne de communication
- gardiennage de l'exposition pendant les heures d'ouverture et de fermeture au public.

Toutes les précisions concernant la livraison, l'aménagement et le déménagement vous seront communiquées en janvier dans le Dossier Exposit.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) M., Mme _____

Dirigeant de l'entreprise _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés

déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du règlement général de l'Exposition des Métiers d'Art organisée par la Délégation Vaucluse de la Chambre de métiers

autorise de fait, en signant le règlement général de l'exposition et le dossier de candidature, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur à exploiter toutes les photographies transmises sur tout support d'information à but non commercial (magazine, plaquettes, affiches, panneaux d'information, banderoles, encarts presse, film, supports vidéo, etc...) produit par elle-même ou par un organisme partenaire dans le but de promouvoir l'artisanat, et ceci sur une période de 5 ans. L'acceptation du règlement général vaut cession des droits à l'image.



m'engage à me rendre disponible pour les rencontres professionnelles, pour l'inauguration et pour les formations

Fait à

Le

Signature
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Cachet de l'entreprise